

## **FAITS SAILLANTS**

### **CONSEIL DES COMMISSAIRES – DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2024 | MONTRÉAL**

**Les commissaires sont informés du progrès des consultations Sivumuattiit. Ils ont exprimé leur soutien de la vision de la réussite scolaire qui a découlé des activités organisées avec les employés et les élèves du secondaire lors de la phase « écoute » depuis le début de l'année scolaire. Jusqu'à maintenant, 190 élèves ont été consultés concurremment à plus de 750 employés et résidents du Nunavik au cours d'une dizaine d'événements distincts.**

En novembre, Sivumuattiit entamait la phase « Établissement d'une vision » au cours de laquelle une vision collective des priorités en matière de réussite des élèves sera cocrée lors de consultations avec le personnel, les élèves et les résidents du Nunavik.

Lancé en juin 2024, Sivumuattiit est un processus de planification stratégique en quatre phases. Il s'étend sur une année, et ses résultats orienteront nos travaux au cours des cinq prochaines années. Par le biais de consultations inclusives, Sivumuattiit refaçonne les moyens pour soutenir les élèves du Nunavik sur le chemin de la réussite.

Jusqu'à maintenant, l'équipe qui dirige les consultations Sivumuattiit a observé que le processus participatif contribue à créer un espace sécuritaire où les participants peuvent exprimer leurs opinions et leurs espoirs, à instaurer la transparence au sein de l'organisme, à favoriser la collaboration et le soutien des pairs parmi le personnel, à responsabiliser les participants et à accroître la sensibilisation à la culture.

L'équipe de Sivumuattiit signale aussi que la participation des élèves remportait particulièrement du succès. Les jeunes ont en effet exprimé leur joie et leur bonheur de diverses manières tout au long des activités intracommunautaires et multicommunautaires. En interconnectant les écoles de toutes les communautés du Nunavik, on a également pu relier les membres des familles éloignées, créant ainsi un moment très spécial pour de nombreux élèves qui ont exprimé leur gratitude à cet égard.

Il faut aussi noter que, bien que les membres des communautés aient été invités à participer aux trois événements distincts organisés jusqu'à présent (Kuujuuaq en octobre, Ivujivik en octobre et tous les villages en novembre), très peu de Nunavimmiut y ont pris part. Ainsi, la majorité des participants étaient d'anciens employés du secteur de l'éducation ou des employés d'organismes partenaires.

**Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi 14 par le gouvernement du Québec, Le Conseil des commissaires de Kativik Ilisarniliriniq a demandé les conseils d'experts judiciaires pour évaluer les options qui permettraient d'obtenir une exemption complète pour les bénéficiaires inuits. Pour le Conseil, il est clair que la Loi 14 contrevient aux droits qu'accorde la CBJNQ aux diplômés des écoles de Kativik Ilisarniliriniq de poursuivre des études postsecondaires ailleurs au Québec dans la langue de leur choix.**

La Loi 14 compromet la réussite des étudiants au niveau postsecondaire. C'est pourquoi Kativik Ilisarniliriniq (KI) cherche à obtenir une exemption complète pour les bénéficiaires inuits. Nous avons pu constater cette année les répercussions néfastes de la Loi 14 sur les étudiants inuits parrainés par KI pour leurs études collégiales. Certains étudiants se sont sentis tellement découragés par l'obligation de suivre des cours de français supplémentaires, qu'ils ont abandonné leur programme, tandis que d'autres ont persévéré, échouant à leurs cours ou les réussissant avec des notes très faibles qui affectent leur cote R, diminuant ainsi leurs chances d'être admis dans des programmes universitaires concurrentiels offerts par les universités anglophones du Québec.

Entre mai 2021 et juin 2022, KI a exprimé ses préoccupations au personnel du MEQ à divers niveaux, notamment : Pascale Dery, ministre de l'Éducation supérieure, Marie-Josée Blais, sous-ministre adjointe de l'Éducation, des directeurs et divers employés au sein du personnel du MEQ. Nous avons en outre exprimé nos préoccupations à de multiples reprises auprès du ministre Lafrenière.

Nos interlocuteurs du MEQ ont exprimé leur soutien à notre demande d'exemption complète des exigences de la Loi 14 pour tous les bénéficiaires inuits. Le ministre Lafrenière a d'ailleurs fait de même. Néanmoins, au début du mois de mai 2022 aucun progrès n'avait été réalisé. KI a écrit à deux reprises au premier ministre Legault, mais n'a reçu aucune réponse.

En mai 2023, le gouvernement du Québec mettait temporairement en place une réglementation complexe du point de vue administratif (tant pour les Nunavimmiut que pour les cégeps) qui visait à restreindre l'admissibilité et qui, de façon générale, échouait à protéger les droits de tous les bénéficiaires inuits de la CBJNQ.

Dans les écoles du Nunavik, la langue d'enseignement est l'inuktitut, avec comme langue seconde le français ou l'anglais. Dans le secteur des jeunes au cours des 10 dernières années, près de la moitié des élèves se sont inscrits au secteur français, tandis que l'autre moitié adoptait l'anglais comme langue seconde. Les élèves inscrits au secteur français ont plus de succès pour l'obtention de leur DES. En 2023 par exemple, 47 % des élèves étaient inscrits au secteur français et 56 % des diplômés du secondaire provenaient de ce secteur. En 2023-2024, le secteur des jeunes comptait 3 499 élèves.

Même si la majorité des diplômés du secondaire du Nunavik étaient inscrits au secteur français, seulement six d'entre eux ont obtenu leur diplôme d'un cégep français depuis 2016. Ce que nous constatons, c'est que la plupart des Nunavimmiut qui font des études postsecondaires choisissent de le faire en anglais. Leur droit de

faire ainsi est protégé en vertu de la CBJNQ, et la Loi 14 déroge aux droits accordés par ce traité.

Nous constatons également qu'au niveau postsecondaire, des 149 étudiants parrainés, 120 sont inscrits dans des établissements anglais au niveau professionnel, collégial ou universitaire. Quoique nous comprenions que le gouvernement du Québec cherche avec la Loi 14 à protéger la langue française, il est clair que ces 120 étudiants ne constituent pas une grave menace pour la langue française; c'est tout particulièrement vrai lorsqu'on sait que plus de 90 % de ces étudiants retournent au Nunavik après l'obtention de leur diplôme.

Pour l'avenir du Nunavik, il est essentiel qu'un nombre accru d'Inuits aient accès à des emplois exigeant des études collégiales ou universitaires. Actuellement, la Loi 14 empêche les Nunavimmiut d'atteindre cet objectif.

**Réagissant au rapport d'activité présenté par le service des Ressources humaines, les commissaires ont exprimé leur inquiétude quant aux défis institutionnels attribuables à la rotation continue du personnel à tous les niveaux de l'organisme. Le nombre d'enseignants qui ne détiennent pas de brevet d'enseignement du Québec est par ailleurs tout aussi préoccupant. Dans le secteur anglais, le nombre d'enseignants ne détenant pas de brevet se rapproche de celui du secteur inuktitut qui, depuis toujours, a été le plus élevé parmi le personnel enseignant de KI.**

Entre le 16 avril et le 30 septembre 2024, KI a recruté 343 nouveaux employés. Parmi eux, 135 étaient des enseignants embauchés pour le secteur des jeunes et des adultes, tant au sein de communautés du Nunavik qu'à l'extérieur de cette région. Les 208 autres personnes recrutées étaient des gestionnaires, des professionnels ou du personnel de soutien.

Quoique la rotation du personnel demeure un problème, les possibilités de progression de carrière contribuent à la rétention du personnel, 77 % des postes de gestionnaires étant pourvus par des candidats de l'interne.

Le Conseil a exprimé son soutien continu pour la planification actuelle d'un programme de formation des maîtres à temps plein qui serait offert au Nunavik (Kuujjuaq), en collaboration avec une université partenaire. Ce nouveau programme ne serait pas destiné aux enseignants déjà au service de KI, mais aux résidents du Nunavik intéressés par la profession d'enseignant. Il viendrait compléter les programmes actuels offerts aux employés de KI qui occupent déjà un poste d'enseignant ou de stagiaire en enseignement.

Avec le nombre d'enseignants des secteurs français et anglais qui ne détiennent pas de brevet d'enseignement du Québec, les commissaires ont discuté des options permettant d'offrir une formation en cours d'emploi à ces employés. Des ressources supplémentaires seraient donc nécessaires pour répondre aux besoins émergents qui coexistent avec ceux du secteur inuktitut.

Chez KI, en 2023-2024, 25 % des enseignants du secteur inuktitut détenaient un brevet d'enseignement du Québec, alors que c'était le cas pour 39 % des enseignants du secteur anglais et 59 % de ceux du secteur français.

**Les commissaires ont discuté de diverses plaintes formulées par des employés de KI et des parents. Ils ont demandé que des informations sur les mécanismes existants permettant de déposer des plaintes concernant les services éducatifs dont bénéficient les élèves (notamment le protecteur national des élèves pour les parents) ou les mécanismes de résolution des conflits pour les employés de KI, soient diffusées auprès des groupes visés.**

Le Conseil a insisté sur le fait que sans le dépôt d'une plainte formelle, KI n'est souvent pas avisée de certaines situations, de sorte que les problèmes ne peuvent pas être correctement examinés ni traités.

De plus amples renseignements sur le dépôt d'une plainte auprès du protecteur national de l'élève sont accessibles sur le site web de KI : <https://www.kativik.qc.ca/protecteur-de-l-eleve/>.

Pour de plus amples informations sur les politiques de KI en matière de prévention et de résolution de conflits ainsi que sur la prévention et la résolution du harcèlement psychologique ou sexuel en milieu de travail, visitez notre site web sous [Politiques et directives - Administration générale](#) (voir ADM-14 et ADM-18).

**Le Conseil est informé du plan de travail élaboré par le directeur des services du secteur des jeunes pour les trois secteurs d'activité de ce dernier : 1) service éducatif; 2) opérations scolaires; 3) services complémentaires et compatissants. Le plan présenté comporte diverses activités et livrables, notamment : développement de programmes d'études ; perfectionnement professionnel des enseignants ; communications, efficacité et efficience, et amélioration scolaire permanente.**

Lors de la présentation du rapport d'activités du service, les commissaires ont souligné l'importance d'offrir un soutien approprié aux enseignants, notamment en raison du roulement élevé du personnel et du fait que moins de la moitié du personnel enseignant détient un brevet d'enseignement du Québec dans l'ensemble des trois secteurs linguistiques (41 % en 2023-2024). Les visites aux écoles des conseillers pédagogiques sont considérées comme une activité cruciale pour régler ce problème.

Les commissaires ont aussi soulevé le problème des cours d'inuktitut pour les enfants confiés aux soins de la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) en dehors du Nunavik. Le Conseil a appris que même si la collaboration avec la DPJ s'était améliorée, aucune évaluation n'était effectuée pour déterminer ce dont les enfants avaient particulièrement besoin pour conserver leur langue maternelle. Les commissaires ont demandé si une collaboration plus formelle pouvait être établie entre KI et Nunavimmi Ilagiit Papatauvinga.

**Le Conseil des commissaires est informé des conclusions d'une étude sur la rétention et la réussite scolaire des élèves, menée par ESUMA au printemps de 2023. À partir d'entrevues menées auprès d'élèves et de membres des 14 communautés du Nunavik, l'étude a examiné les facteurs clés influençant la persévérance scolaire, puis a fourni des recommandations pour les prochaines étapes.**

Des élèves du Nunavik ont rempli 90 questionnaires et 24 entrevues ont été réalisées avec des parents, du personnel scolaire, des responsables et des membres des communautés. Des élèves ont aussi été invités à participer à 12 groupes de travail tandis que 8 discussions communautaires ont été tenues sur les ondes de la radio FM locale.

En plus des données recueillies lors de ces activités, les responsables de l'étude ont procédé à une revue des études réalisées auprès des jeunes du Nunavik et portant sur leurs défis, leurs espoirs et leurs attentes en matière de programmes et de possibilités en éducation, sur la transmission de la culture, l'identité et la réalisation de soi.

L'étude ESUMA a déterminé que le contexte social intermédiaire (attentes de la famille et de la communauté, modèles, systèmes de soutien, etc.) et le système éducatif étaient les principaux facteurs influençant la persévérance scolaire. Elle a aussi souligné l'importance de la collaboration communautaire et de la participation des parents. Les données montrent que les connaissances scolaires et traditionnelles sont également valorisées, les participants exprimant l'importance de la transmission de la culture et de l'éducation fondée sur le territoire pour les générations à venir. Dans ce contexte, la rétention des enseignants au sein du système scolaire pose un réel problème, tout comme l'importance d'adapter le programme éducatif pour qu'il reflète les valeurs locales communes.

**Le Conseil des commissaires est informé du résumé d'Uvikkavut Qanuippat, première enquête sur la santé menée par la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) auprès d'élèves des 14 communautés du Nunavik. Ce résumé donnait un aperçu général des tableaux de bord sur la démographie, la santé physique, les habitudes de vie, l'adaptation sociale et la santé mentale des élèves du secondaire.**

Les commissaires ont exprimé leur intérêt pour des discussions plus poussées sur la manière dont les données présentées peuvent contribuer à la prise de décision à la commission scolaire.

Fait intéressant, certaines des données présentées recourent les conclusions de l'étude ESUMA 2023, particulièrement en ce qui a trait au fort sentiment de fierté à l'égard du patrimoine inuit chez les jeunes Nunavimmiut au secondaire. Les élèves ont déclaré vivre dans un environnement familial et communautaire positif, et presque tous ont indiqué vouloir consommer plus souvent de la nourriture traditionnelle.

En ce qui concerne la persévérance et le rendement scolaires, la plupart des élèves ont déclaré avoir un travail ou des responsabilités non rémunérés à la maison

pendant l'année scolaire, et certains ont indiqué que cela les avait incités à manquer l'école. Une majorité d'élèves ont indiqué avoir été l'objet de violence sur le chemin de l'école ou à l'école, et avoir eu des comportements rebelles ou délinquants. Malgré cela, la plupart d'entre eux semblent aimer l'école, et nombre d'entre eux espèrent poursuivre leur éducation.

Enfin, le résumé de l'enquête souligne l'importance de superviser l'estime de soi, les aptitudes sociales et la santé mentale. Tandis que nombre d'élèves sont optimistes quant à leur capacité à résoudre des problèmes et à relever des défis, quelques-uns semblent affligés de détresse psychologique qui pourrait affecter leur bien-être, leurs aptitudes à établir des relations interpersonnelles et leur empathie.

**Le Conseil des commissaires a approuvé une entente de partenariat entre KI et le Club des petits déjeuners pour l'année scolaire 2024-2025. Le programme soutiendra, améliorera et consolidera les programmes de petits déjeuners pour les élèves dans les écoles du Nunavik.**

Cette entente a pour but d'assurer la prestation d'un programme de petit déjeuner universel, durable et de grande qualité. Il sera offert les jours d'école et tous les élèves qui le souhaitent y auront accès.

Cette entente de partenariat fait suite à la publication en octobre 2024 d'un avis d'intention sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), visant à recruter des fournisseurs potentiels.

**L'adjointe au sous-ministre du MEQ, Marie-Josée Blais, et son équipe présente au Conseil des commissaires de l'information sur le rapport d'enquête du MEQ. Le rapport a été présenté en français et en anglais au Conseil, la traduction en inuktitut n'ayant pu être terminée à temps pour la rencontre. Sous réserve de la disponibilité de la version en inuktitut, les commissaires ont demandé un suivi de la part du MEQ en mars prochain, pour discuter des étapes à venir en lien avec les mécanismes de supervision et la mise en œuvre des recommandations.**

En octobre, les commissaires avaient eu une présentation des recommandations de l'enquête, sans toutefois avoir accès au rapport complet. Lors de la rencontre de décembre, les commissaires ont passé en revue le rapport complet, mais ont demandé d'avoir plus de temps pour l'analyser après que la traduction en inuktitut sera disponible.

Les commissaires ont réitéré leur volonté que le rapport soit rendu public par le MEQ en trois langues (inuktitut, anglais et français) à une date convenue d'un commun accord.